Commune de QUINTIGNY



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU Séance du 12 octobre 2018

153 Rue Charles Nodier 39570 QUINTIGNY Tél: 03.84.85.06.98

Mail: mairie.quintigny@orange.fr

Présents:

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER et Nathalie FORTIN. Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN, Marc LOUREAU.

Absents excusés: Mr Alban GENOUD dit DU CHENE, pouvoir donné à Mr Fabrice HENRY **Absents**:

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal. Mme Lydia LINARES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE: Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Modification ordre du jour réunion :

Certains éléments permettant de procéder à l'approbation du PLU ne sont pas revenus du cabinet d'avocat. Mr le Maire demande à retirer ce point de l'ordre du jour et de différer le sujet au prochain conseil

VOTE: Pour 11 - Contre 0 - Abstention 0

APPROBATION:

Une précision est à apporter au dernier compte rendu. A propos du PLU, la facture du tribunal administratif s'élève à 2 371.00 euros et correspond aux honoraires du Commissaire enquêteur. Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil du 07 septembre 2018.

VOTE: Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- L'opération « Brioches » s'est bien déroulée. 80 brioches ont été vendues pour 416.50 €. L'APEI de Perrigny organise une Journée Portes Ouvertes dans ses nouveaux locaux à la zone industrielle de Lons le jeudi le 25 octobre 2018.
- La journée du Patrimoine s'est bien déroulée et la soirée avec le groupe « Acoust Zik » a été appréciée
- L'acte notarié a été signé pour la parcelle ZD 28 que la commune a vendu à Sébastien CARTAUX.
 - Le cabinet BAVOUX aura en charge la réalisation des documents pour la parcelle que la commune souhaite acheter à Mme et Mr CHAPEL.

- Une solution pour stocker les bouteilles de gaz à l'extérieur du bâtiment communal a été trouvée : il s'agit d'un casier donné par des personnes extérieures à la commune Mr et Mme MEAR de Ruffey sur Seille que nous remercions particulièrement.
- Le défibrillateur a été contrôlé ce jour par la société EUROFEU qui a procédé à son installation et il s'avère qu'il est hors service. Apparemment, c'est la batterie qui n'est pas compatible avec l'appareil, sans que l'on sache depuis combien de temps le dysfonctionnement existe. On constate avec une certaine stupéfaction que le sérieux de cette société laisse largement à désirer et que les conséquences pourraient être importantes en cas de nécessité d'utilisation du défibrillateur. Un courrier leur sera adressé.
- Le mur en pierres sèches situé entre la commune et la propriété de Christophe GILET a été refait et le travail effectué par les 2 formateurs et les participants bénévoles est de très belle facture.

AFFOUAGE 2018-2019:

La commission « Bois » s'est réunie. Lors de cette réunion, a été évoquée la vente de bois de la parcelle 33 à la scierie BREGAND qui n'avait pas été coupée dans les temps. Depuis, la société BREGAND BOIS a commencé le travail avec obligation de travailler vite et bien. Si tout se passe bien les grumes pourraient être présentées à la vente de décembre mais le règlement s'effectuera trop tard pour être pris en compte sur le budget 2018.

Cette année, pour les habitants du village, l'affouage 2018-2019 se fera dans la parcelle 25 à Saint Didier + les couronnes de la parcelle 31 à Saint-Didier : les inscriptions se feront jusqu'au vendredi 2 novembre 2018 inclus.

VOTE: Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

ABATTEMENT TAXE HABITATION:

La solution envisagée l'année dernière de supprimer l'abattement systématique de la taxe d'habitation et qui a été préconisée dans l'étude financière de la commune menée par les services de l'Etat est possible si une délibération est votée avant le 1er octobre de l'année antérieure. Il est donc trop tard pour 2019 mais la discussion porte donc pour une mise en application pour 2020 qui pourrait permettre à la commune de récupérer 3 500.00 euros sur le budget. Les tergiversations du gouvernement à propos de cette taxe restant encore assez floues à long terme.

VOTE pour la suppression de l'abattement : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

MAISONNETTE TELECOM:

Le petit bâtiment situé rue Charles Nodier à côté de la benne à verre abrite des réseaux Télécom mais il appartient à la commune. Cette maisonnette pourrait bénéficier d'une « remise en beauté » (toit, murs) avec une réflexion élargie sur l'ensemble incluant la benne à verre, le panneau d'affichage.

VOTE pour la réfection de la maisonnette : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

INDEMNITE DU PERCEPTEUR:

Suite au changement du percepteur de Bletterans, il faut refaire la délibération. Les compétences, les conseils et la disponibilité de Mr POUCHERET sont jugées satisfaisantes et il est proposé de lui donner 100 % de son indemnité.

VOTE: Pour 11 - Contre 0 - Abstention 0

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :

Après renseignements pris en Préfecture, le SIVOS de l'Etoile-Quintigny-Saint-Didier n'aurait pas la compétence pour le périscolaire et la communauté de Communes « Bresse Haute Seille » vient de prendre cette compétence au 1er janvier 2019 (avec application pour la rentrée de septembre). Comment vont se passer les transferts de charges ? A suivre

La commission « Tourisme » s'est réunie : le bilan de la base de Desnes est positif, avec, il convient d'en tenir compte, une année exceptionnelle au niveau du climat. Le problème des nuisances nocturnes au cours de l'été a été solutionné par la mise en place d'un gardiennage de nuit.

L'association « Jurafaune » a eu un problème cette année : un certain nombre d'oiseaux n'étaient pas en règle au niveau de leurs papiers et certificats divers.

Plusieurs communes travaillent sur l'obtention du label « Grand site de France» pour pouvoir développer le tourisme.

La voie verte va continuer vers Chaumergy.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS:

- **ESTJ**: C'est une subvention donnée aux communes par le Conseil Départemental. Quintigny va obtenir 7 500.00 € de subvention pour l'enfouissement des réseaux secs rue du Château.
- Syndicat de l'Aire des Hauts de Seille : Le président regrette que la commune d'Arlay utilise le délai amiable qui a lui a été accordé pour faire trainer la résolution du dossier. Déjà 4 ans de contentieux.
- Commission Eaux de Source : Il faut rénover le petit bac qui se trouve avant le réservoir du Château et refaire le déversoir qui va au lavoir. Il faudrait aussi remettre une vanne derrière le lavoir rue Charles Nodier.

QUESTIONS DIVERSES:

- Cette année, avec la création d'une régie générale, le fonctionnement de l'alambic va changer : les inscriptions se feront en mairie avec paiement en même temps que l'inscription et la clé sera prise et redonnée également en mairie.
- Le RAMI de la COM COM « Bresse Haute Seille » a demandé à louer la salle.
- L'APUS va tourner une scène dans la chapelle de Quintigny le 27 octobre 2018 pour son film « Insolite et Merveilleux Jura » avec quelques acteurs quintignois de la Pétillante Compagnie.
- Une réunion sur l'urbanisme a eu lieu à Lons-le-Saunier. Cela a été l'occasion d'apprendre certaines règles importantes à mettre en place et à respecter.
- Suite courrier projet éducatif MAM, la commune ne dispose d'aucun local.
- Laurent RACINE a coupé le frêne qui poussait sur le toit de la chapelle. Les membres du conseil municipal le remercient.
- Une remarque est faite sur la gêne et même la dangerosité du stationnement très fréquent d'un riverain devant les portes de l'alambic, dans le virage autant pour les voitures qui viennent d'Arlay que pour celles qui souhaitent prendre le Chemin des Vignes.
- Une partie du défleurissement aura lieu le samedi 20 octobre.

La séance est levée à 22h53

Vu pour être affiché le 17 octobre 2018, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 17 octobre 2018

Sceau de la mairie

La secrétaire de séance Lydia LINARES

Le Maire,

Yves MOINE